

Communiqué de presse
20 septembre 2021



Quatre nouvelles voitures en autopartage à La Roche-sur-Foron et Reignier-Esery

Le service d'autopartage Citiz se renforce dans le Genevois français : plus de stations, plus de villes desservies, plus de voitures partagées. Aujourd'hui, le service est déployé dans deux nouvelles villes : à La Roche-sur-Foron, le lancement a été inauguré le 16 septembre, et à Reignier-Esery, où une nouvelle station a été inaugurée ce lundi 20 septembre. Les habitants disposent désormais d'une solution de mobilité partagée près de chez eux, et peuvent bénéficier d'une offre attractive (3 mois d'abonnement offerts) pour découvrir le service.

A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, les services de mobilité durable sont mis à l'honneur dans le Genevois français. Plus particulièrement, le Pôle métropolitain, les Communautés de communes du Pays Rochois et Arve et Salève déploient une nouvelle offre de mobilité partagée pour les habitants et les entreprises du territoire. Ensemble, ces acteurs et la coopérative d'autopartage Citiz installent quatre nouvelles voitures en autopartage à La Roche-sur-Foron et Reignier-Esery. Ces nouvelles stations viennent compléter le réseau d'autopartage déployé sur l'ensemble du Genevois français, qui compte désormais 24 véhicules.

Deux nouvelles communes desservies par des véhicules plus verts

Le Pôle métropolitain et Citiz se sont engagés dans une nouvelle phase de déploiement et de verdissement de la flotte d'autopartage. Les stations de Reignier-Esery et de La Roche-sur-Foron sont les premières à être équipées de voitures électriques ou à faible émission.

Les nouvelles stations sont situées :

- A la gare de La Roche-sur-Foron (Renault Zoé).
- Au centre-ville de La Roche-sur-Foron, à proximité de l'Hôtel de Ville (Renault Clio dernière génération).
- Au centre-ville de Reignier (Renault Clio IV sur le parking Place de l'église et Renault Zoé sur l'e-borne rue du Môle).

Dans chacune de ces deux communes, les utilisateurs pourront bénéficier :

- Du choix de la motorisation puisque chaque commune est desservie par deux types de véhicule : électrique avec Zoé (plus de 350 km d'autonomie), ou thermique avec Clio.
- Du choix de la station, toutes localisées dans des lieux de passage, à proximité du centre-ville.
- D'une offre découverte spécifique pour découvrir le service avec une offre avantageuse.

Pôle métropolitain du Genevois
français

Louise FLATTET

Tél. : +33 (0)6 30 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

Huit autres stations vont se développer dans les mois à venir sur tout le territoire du Genevois français. Ces véhicules plus verts seront installés dans des communes de plus de 6000 habitants et desservies par un transport public structurant. Ainsi, il devient plus facile de trouver une offre de mobilité adaptée en mixant train, bus, vélo, covoiturage ou encore autopartage.



Une nouvelle offre découverte pour tous les habitants du Genevois français

A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, et pour permettre aux habitants de découvrir le service, le Pôle métropolitain propose une offre de lancement attractive pour les 100 premiers nouveaux inscrits de chaque intercommunalité : **3 mois d'abonnement offerts, frais de dossier offerts et un crédit de consommation de 50 €** (détails sur le flyer). Cette offre est ouverte à tous les habitants, notamment les publics les plus précaires ou accompagnés par les centres d'action sociaux, afin de proposer Citiz comme une solution pour assurer la mobilité de tous. C'est d'ailleurs grâce au programme de mobilité solidaire PEnD-Aura+ lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes que cette offre est possible.

Les atouts de l'autopartage avec Citiz

- Des véhicules accessibles 24h/24 pour une heure, un jour ou plus
- Des formules avec ou sans abonnement, pour les particuliers et les professionnels
- Tout est compris : carburant, assurance, entretien, assistance, nettoyage...
- Une place/station réservée Citiz qui facilite le stationnement
- Des voitures récentes et peu polluantes, thermiques, électriques ou hybrides
- Des formations gratuites à la prise en main des véhicules électriques
- Un protocole sanitaire adapté à la Covid-19

« L'enjeu des mobilités est énorme dans le contexte actuel, d'autant plus sur notre territoire de la vallée de l'Arve. Il est important d'agir pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports de personnes. C'est notamment en facilitant l'efficacité de l'usage des véhicules, via le covoiturage, l'autopartage, etc. que nous pouvons y contribuer. » - Jean-Claude GEORGET, Président de la Communauté de communes du Pays Rochois

« La Communauté de communes Arve et Salève offre un nouveau service aux habitants, en se séparant d'un véhicule de service. Avec ce geste, nous souhaitons permettre aux habitants d'avoir un nouveau choix dans leur mobilité. Le choix de ne pas acheter la deuxième voiture de leur foyer. L'urgence climatique nous impose de changer nos habitudes, c'est une volonté des élus de permettre aux habitants d'avoir ce choix. » - Laurent FAVRE, Vice-président à la Mobilité de la Communauté de communes de Arve et Salève

« Parce qu'une voiture partagée remplace 9 voitures particulières et que 46 % des usagers de Citiz possédant une voiture font le choix d'abandonner leur véhicule au profit de l'autopartage, des transports publics ou des modes doux, nous sommes convaincus que l'autopartage contribue à une meilleure qualité de vie pour les habitants et les travailleurs. » - Christian DUPESSEY, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Nous inaugurons aujourd'hui les 16ème et 17ème stations du Genevois français, après la 15ème à Saint-Pierre-en-Faucigny en juin dernier. Nous sommes heureux de compter sur ces 4 voitures supplémentaires, qui étoffent l'offre de mobilités nouvelles de notre territoire. Et cela d'autant plus avec 2 véhicules électriques qui contribuent encore d'avantage à réduire l'empreinte carbone dans les déplacements. » - Chrystelle BEURRIER, Vice-Présidente du Pôle métropolitain du Genevois français

« Citiz Alpes Loire, c'est un parc de voitures en autopartage accessibles en libre-service 24h/24 et 7 jours/7. Les voitures Citiz sont à votre disposition pour faire des courses, partir en week-end, se rendre à un rendez-vous pro... Prenez une voiture Citiz, profitez-en, ramenez-là à son emplacement. Elle est disponible pour la personne suivante. L'autopartage avec Citiz, c'est la location facile et pratique : Citiz Alpes Loire est présent dans plus de 70 communes en Haute-Savoie, Savoie, Ain, Isère, Drôme, Ardèche, Loire et Haute-Loire. » - Martin LESAGE, Responsable de Citiz Alpes-Loire